



media. data. local.

Process de Mobilité Interne Milee

Formulaire de demande - Indemnités de déménagement et d'installation

Dans le cadre de la Charte Mobilité Interne Milee, les collaborateurs répondant aux conditions énoncées dans la Charte peuvent bénéficier de différentes indemnités liées à leur déménagement et à leur installation, versées au terme de leur période probatoire. Pour en faire la demande, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous et à le transmettre à votre Manager.

Mes informations

Nom & Prénom :

N° de matricule :

Date de début de la période probatoire du collaborateur :

Date de fin de la période probatoire du collaborateur :

Demande effectuée le :

A :

Signature du collaborateur :

Ma demande :

Je souhaite bénéficier d'une prise en charge de mes frais de déménagement*

**Sur présentation de 3 devis différents et pour une prestation standard. Le devis le moins cher sera validé et directement pris en charge par l'entreprise sur présentation d'une facture au nom de l'entreprise.*

- o La facture précisera le nom du salarié bénéficiaire.*
- o Ces 3 devis devront être adressés au N+1 et N+2 qui seront en charge de valider le devis retenu et de valider ensuite la facture*
- o La validation du devis par l'entreprise intervient au terme de la période probatoire prévue à l'avenant au contrat de travail du salarié, sous réserve de validation de cette dernière.*

Le Montant de ma dépense : _____

Formulaire de demande - Indemnités de déménagement et d'installation - p.1





media. data. local.

Les Pièces à joindre à ma demande :

- 3 devis différents pour une prestation standard
- la facture au nom de l'entreprise, précisant le nom du salarié bénéficiaire.

Signature du collaborateur	Signature du Manager N+1	Signature du Manager N+2

Je souhaite bénéficier de l'indemnité d'installation, destinée à compenser les dépenses inhérentes à mon installation dans mon nouveau logement*

**Cette indemnité, exonérée de charge est versée, sous réserve de la validation de la période probatoire, via le bulletin de salaire du mois suivant la validation de la période probatoire.*

Je souhaite bénéficier de la majoration de cette indemnité par enfant à charge*

**Dans la limite de 3 enfants, âgés de moins de 18 ans à la date de signature de l'avenant.*

- *Cette indemnité, exonérée de charge est versée sous réserve de la validation de la période probatoire, via le bulletin de salaire du mois suivant la validation de la période probatoire.*
- *Elle n'est versée que sous réserve de la production préalable d'un justificatif des enfants à charge.*

Les Pièces à joindre à ma demande :

- Justificatif des enfants à charge